

Le Service des Bourses Scolaires ne recevra pas les familles pendant la période de confinement mise en place par les autorités libanaises.

Les familles devront déposer leur dossier, impérativement sous enveloppe nominative (nom de la famille, nom du boursier, n° de famille, n° de téléphone, adresse mail), à la guérite du Consulat général tous les jours ouvrés entre 8h15 et 13h.

Les dossiers devront être complets (formulaire rose renseigné et signé ainsi que toutes les pièces justificatives).

Nous savons pouvoir compter sur votre collaboration.